

# COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU HAUT-BEARN

## REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

SÉANCE DU 20 DECEMBRE 2017



Etaient Présents 52 titulaires, 3 suppléants, 9 conseillers ayant donné pouvoir

Titulaires : Paule BERGES, André BERNOS, Etienne SERNA, David MIRANDE, Pierre CASABONNE, Michel NOUSSITOU, Bernard MORA, Jacques CAZAURANG, Henri BELLEGARDE, Yvonne COIG, Pierre CASAUX-BIC, Jean GASTOU, Alain CAMSUZOU, Jean CASABONNE, Michel BARRERE-MAZOUAT, Maryse ARTIGAU, Suzanne SAGE, Alain TEULADE, Elisabeth MEDARD, Anne VOELTZEL, Claude LACOUR, France JAUBERT-BATAILLE, Jean LABORDE, Michel LAUGA, Laurent KELLER, Aimé SOUMET, Bernard AURISSET, Sandrine HIRSCHINGER, Patrick MAUNAS, Pierre-Félix CAUHAPÉ, Marc OXIBAR, Daniel LACRAMPE, Dominique FOIX, Maylis DEL PIANTA, Denise MICHAUT, Michel ADAM, Jean-Jacques DALL'ACQUA, Leila LE MOIGNIC-GOUSSIES, Maïté POTIN, Aracéli ETCHENIQUE, David CORBIN, Bernard UTHURRY, Marylise GASTON, Anne BARBET, Pierre ARTIGUET, Elisabeth MIQUEU, Dominique LAGRAVE, Jean-Pierre TERUEL, Evelyne BALLHAUT, Jean-Pierre CHOURROUT-POURTALET, Martine MIRANDE, Christophe GUERY

Pouvoirs :

Jean-Michel IDOIBE	à	Marylise GASTON
Lydie CAMPELLO	à	Daniel LACRAMPE
Cédric LAPRUN	à	Aimé SOUMET
Françoise BESSONNEAU	à	Bernard AURISSET
Fabienne MENE-SAFFRANE	à	Marc OXIBAR
Gérard ROSENTHAL	à	Jean-Jacques DALL'ACQUA
Henriette BONNET	à	Maylis DEL PIANTA
Valérie SARTOLOU	à	Michel ADAM
Jean-Etienne GAILLAT	à	Bernard UTHURRY

Suppléants :

Daniel AMESTOY	suppléant de	Michel CONTOU-CARRERE
Marthe CLOT	suppléante de	Jean LASSALLE
Alain QUINTANA	suppléant de	Gérard BURS

Absents : Guy BONPAS-BERNET Joseph LEES (excusé), Didier BAYENS, Jean-Claude COSTE, Marianne PAPAREMBORDE (excusée), Gérard LEPRETRE, Jacques NAYA, Pierre SERENA, Didier CASTERES, André LABARTHE, Aurélie GIRAUDON, Robert BAREILLE, Gérard BURS (excusé), Jacques MARQUEZE.

RAPPORT N° 08-171220-FIN-

BUDGET ANNEXE DU Sictom : DECISION MODIFICATIVE N° 3

M. CASABONNE expose :

D'un point de vue comptable, il est nécessaire de :

- procéder au rattrapage des amortissements par opération d'ordre non budgétaire,
- respecter la délibération du 26 septembre 2017 fixant les durées d'amortissement par application à la valeur brute d'acquisition des biens restant à amortir après actualisation de l'inventaire.

Pour information, le Budget prévisionnel du sictom prévoyait :

- une dotation d'amortissement aux articles 6811(042)/28188(040) de 278 483 € ; cependant, la dotation 2017 doit être de : 264 221 €.
- une dotation d'amortissement aux articles 777(042)/13911(040) de 34 076 € ; cependant, la dotation 2017 doit être de : 61 359 €.

Ainsi, il est proposé la décision modificative suivante :

## FONCTIONNEMENT

### Dépenses

Chapitre 011 Charges à caractère général

6042 : « Achats de prestation de services » : +27 283 €

### Recettes

Chapitre 042 Opérations d'ordre de transfert entre sections

777 : « Quotepart subvention investissement » : +27 283 €

## INVESTISSEMENT

### Dépenses

Chapitre 040 Opérations d'ordre de transfert entre sections

13913 : « Département » : +27 283 €

Chapitre 21 Immobilisations corporelles

Opération n° 34 Aménagement de déchèteries

21538 -812-34 : « Autres réseaux » : - 27 283 €

Oui cet exposé

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité

- **ADOPTÉ** le présent rapport
- **VOTE** les virements de crédits correspondants.

Ainsi délibéré à OLORON STE MARIE, le dit jour 20 décembre 2017

Suivent les signatures

Affiché le 28.12.17

Le Président



Daniel LACRAMPE